

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

Auto Sécurité

Exemplaire conservé par le centre

N° D'IMPRIMÉ C 67556210

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle technique périodique	29/04/2025	25241213
(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE	(6) DÉFAILLANC	ES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ
Défavorable pour défaillances majeures		
<u> </u>	Défaillances maieures :	

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ

28/06/2025

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE

Contre-visite

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

S013C026 N° D'AGRÉMENT :

(9)RAISON SOCIALE: SARL CONTROLE DU GARLABAN

(3) COORDONNÉES: 323 BD VOLTAIRE RN 8

13821 LA PENNE S/ H. Tél · 04-91-24-72-98

(9) IDENTITÉ DU CONTRÔLEUR

013C1474 N° D'AGRÉMENT ·

SIGNATURE:

(2) Immatriculation et pays Date d'immatriculation Date de 1ère mise en circulation AV-684-ND (F) 12/07/2010 27/02/2009 Marque Désignation commerciale PEUGEOT 308 (1) N° dans la série du type (VIN) (5) Catégorie internationale Genre VF34C9HXC55384990 M1 VP Type / CNIT Energie MPE5212VB542 GO	IDENTIFICATION DU VÉHICULE						
Marque Désignation commerciale PEUGEOT 308 (1) N° dans la série du type (VIN) (5) Catégorie internationale Genre VF34C9HXC55384990 M1 VP Type / CNIT Energie							
PEUGEOT 308 (1) N° dans la série du type (VIN) VF34C9HXC55384990 Type / CNIT Song Internationale Genre M1 VP Energie	AV-684-ND (F)	12/07/2010	27/0	7/02/2009			
(1) N° dans la série du type (VIN) (5) Catégorie internationale Genre VF34C9HXC55384990 M1 VP Type / CNIT Energie	Marque	Désignation commerciale					
VF34C9HXC55384990 M1 VP Type / CNIT Energie	PEUGEOT	308					
Type / CNIT Energie	(1) N° dans la série du type (VIN) (5) Catégorie internationale Genre						
Energie	VF34C9HXC55384990 M1			VP)			
MPE5212VB542 GO	Type / CNIT Energie						
·	MPE5212VB542			GO			
Document(s) présenté(s)							

5.2.3.d.2. PNEU: Pneumatique gravement endommagé, entaillé ou montage inadapté AVG, ARD, AVD

5.3.3.a.2. TUBES DE POUSSÉE, JAMBES DE FORCE, TRIANGLES ET BRAS DE SUSPENSION: Mauvaise attache d'un composant au châssis ou à l'essieu AVD 6.1.4.a.2. PARE-CHOCS, PROTECTION LATÉRALE ET DISPOSITIFS ANTI-ENCASTREMENT ARRIÈRE: Mauvaise fixation ou endommagement

6.1.8.a.2. SUPPORT DE MOTEUR : Fixations détériorées, manifestement gravement endommagées

Défaillances mineures :

2.3.1.a.1. JEU DANS LA DIRECTION: Jeu anormal

4.1.1.b.1. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (PHARES) : Système de projection légèrement défectueux AVG, AVD

5.1.1.b.1. ESSIEUX: Anomalie de fixation ARD, ARG

5.3.2.a.1. AMORTISSEURS : Mauvaise attache des amortisseurs au châssis ou à l' essieu AVG, ARD, AVD, ARG

5.3.2.c.1. AMORTISSEURS: Protection défectueuse ARG

susceptible de causer des blessures en cas de contact ARD

5.3.3.a.1. TUBES DE POUSSÉE, JAMBES DE FORCE, TRIANGLES ET BRAS DE SUSPENSION: Détérioration d'un silentbloc de liaison au châssis ou à l'essieu AVG 8.2.22.c.1. OPACITÉ : Le relevé du système OBD indique une anomalie du dispositif antipollution, sans dysfonctionnement important

Code(s) défaut(s) standard(s) relevé(s) concernant le dispositif antipollution : P1351

Contrôle de cohérence du kilométrage avec les kilométrages relevés lors des contrôles techniques précédents non réalisé

(4)KILOMÉTRAGE RELEVÉ

Photocopie du certificat d'immatriculation visée par un commissaire-priseur ou un huissier de justice

247927 INFORMATION SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE PROCÈS-VERBAL N°: DATE : N° D'AGRÉMENT DU CENTRE :

C67556210

AV-684-ND CT:28/06/2025

N° D'AGRÉMENT : S013C026 N° SÉRIE · VE34C9HXC55384990

N° D'IMPRIMÉ :

S013C026 25241213 **XXXXXXXXX**

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES AVA NIT

ADDIEDE

	VAUIA I			ANNILINE		
	G		D	G		D
Ripage (-8 à +8 m/km):		+0.4	m/km			
Dissymétrie suspension (≤ 30%) :		8 %			2 %	
Forces verticales :		839 c	daN		487 da	N
Frein de service						
Forces de freinage :	300 daN		285 daN	198 daN		189 daN
Déséquilibre (<20%):		5 %			5 %	
Forces de freinage (efficacité):	300 daN		285 daN	198 daN		189 daN
Taux d'efficacité global (≥50 %) : 7	'3 %					

Frein de stationnement Taux d'efficacité (≥18 %) : 20 %

Émissions à l'échappement

Opacité des fumées(1.8 m-1) C1:<0.1 m-1 C2:<0.1 m-1

Feux de croisement (-2.5 % à -0.5 %) : -0.7 % -0.7 %